

THAON  
LES VOSGES

Octobre-Novembre  
2024 - n° 17

# LE MAG

Le magazine de votre ville



A LA UNE

## Une si précieuse forêt

# Sommaire



## 3 EDITO

### 4 THAON bouge

- 4 Retour sur les événements passés
- 9 Les événements sportifs de l'été
- 14 Les nouveaux commerces

### 16 THAON grand angle

- 16 Notre forêt, à faire découvrir et à préserver
- 19 Le plan de relance de la Foresterie
- 20 La forêt s'invite à l'école
- 22 Retour sur les journées de la forêt

### 24 THAON s'engage

- 24 Les libérations de Thaon
- 28 Travaux en cours
- 30 Solidarité : La Brigade du Lien

### 34 THAON pratique

- 34 Interview-portrait :  
Raïssa DUPONT, agent d'entretien
- 36 Rappel des règles d'urbanisme
- 40 Agenda : les prochains événements



Mairie de Thaon-les-Vosges :

6 Avenue des Fusillés - 88150 Thaon-les-Vosges

Rédacteur : Mairie de Thaon-les-Vosges

Dépôt légal octobre 2024

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs



## "Liberté, j'écris ton nom"

C'est avec ce poème de Paul Eluard que les enfants de la classe de Madame Langevin-Pierre ont pu notamment contribuer aux commémorations du 80<sup>ème</sup> anniversaire des libérations de notre Ville.

Nous pouvons bien dire "des libérations" de notre Ville car Thaon les Vosges et Girmont ont été libérées par la 2<sup>ème</sup> Division Blindée, alors que Girmont a été libérée par la 45<sup>ème</sup> division d'infanterie US. Nous n'oublions évidemment pas le rôle de la résistance et des FFI de Thaon : certains ont été fusillés pour cela.

Cette année, nous avons particulièrement souhaité mettre l'accent sur les faits qui se sont déroulés à Girmont. En effet, le village a été la cible de combats et de destructions plutôt méconnus, et ce pendant 3 journées interminables.

D'abord dans la Foresterie, où les GI's venus de l'Oklahoma ont fait face à l'opiniâtreté des soldats allemands. Une stèle est désormais visible depuis le bord de la route départementale et a été inaugurée en présence du Général US CARTER, en présence de l'association US Memory. 9 soldats sont tombés à Girmont, pour notre liberté.

Ensuite, dans le bourg de Girmont où les tirs d'artillerie ont pulvérisé et endommagé des dizaines de maisons, sans oublier les demeures incendiées par des nazis en débâcle. 250 allemands sont morts dans la bataille de Girmont, alors que 150 furent blessés et 330 ont été faits prisonniers.

La souffrance et le supplice des civils est difficile à concevoir. Georges JACQUEL, présent lors de nos commémorations, en est un témoin majeur.

Le 24 septembre, à quelques heures de la Libération de Girmont, sa maman et son frère sont tués par un tir d'obus, lui et son frère sont grièvement blessés et marqués à vie.

Le lendemain, ce sont Messieurs HOUOT et VILLELAUME qui perdront la vie sur une mine, posée dans un chemin de champ.

Des exemples dramatiques parmi les exemples innombrables de privation et de peur que la Guerre a suscité.

Avec le renfort de l'Amicale du Saint Adrian, d'Alain Delaurent et de nombreuses personnes engagées à nos côtés, nous avons pu proposer des événements mémoriels puissants: la Nouba, le 1er régiment de Tirailleurs, l'association US44,

l'association de Frémifontaine en mémoire de la 45<sup>ème</sup>, les Sapeurs Pompiers, les Gendarmes, le pantalon Rouge, Tom à l'orgue de barberie, l'orchestre de Châtel-Nomexy, les porte-drapeaux et de nombreuses associations et habitants ont contribué à cette lutte contre l'oubli, en présence de Madame Anne Carli, notre nouvelle sous-préfète en charge du secrétariat général de la Préfecture des Vosges.

Ensemble, nous avons voulu écrire une nouvelle page de l'Histoire pour notre Liberté, dans le respect de celles et ceux qui ont donné leur vie pour nous.

Une sagesse dont bon nombre de dirigeants devraient s'inspirer à l'heure des tentations funestes, en Europe de l'Est et au Proche Orient.

**Cédric HAXAIRE,  
Maire de Thaon les Vosges  
vice président de la CA d'Epinal**





1



2



3

**1.** La cour de la COOP', ancienne école Jules Ferry, a accueilli sa première guinguette, qui a ravi de nombreux danseurs, venus swinguer avec le Trio Maxime Vauthier. CAP TACOS a assuré avec brio la buvette et restauration.

Une formule à renouveler afin de faire découvrir ce lieu de partage prometteur.

**2.** Un cadre inédit pour un festival inédit : les LOONIES, célèbre groupe de rock local, ont célébré leur dixième anniversaire dans la fosse à charbon. Ce moment fort a ponctué l'été, avec de nombreux groupes qui se sont succédé, dans une ambiance formidable pour le plaisir des centaines de visiteurs venus à Thaon, d'ici ou d'ailleurs. Tous espèrent une nouvelle édition en 2025.

**3.** La convention relative au Réseau de Chaleur Urbain a été officiellement signée le 5 septembre avec Monsieur Rolland, DG délégué d'ENGIE Solution, avec Michel Heinrich, Président de la SEM Terr ENr, en présence d'Anne Carli, secrétaire générale de la Préfecture des Vosges.

Une chaufferie biomasse va être construite, avec un réseau de chaleur de plus de 6 kms, pour décarboner le chauffage des bâtiments de la Mairie, de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, de Vosgelis, du collège, du LEP et de nombreux autres acteurs (49 abonnements au total).

Ce sont en tout 70 000 tonnes de CO<sub>2</sub> qui seront économisées sur la durée du contrat, qui bénéficie d'un prix du chauffage fixe et maîtrisé pendant 25 ans.



4

**4.** Une soirée d'été culturelle et hilarante a été proposée gratuitement par la Commune dans la cour de la COOP'.

Avec leur cabaret d'improvisation, les Jolies Mômes ont pu faire partager au public de jolis moments et même l'emmener dans leurs délires.

**5.** La météo a une nouvelle fois joué des tours aux amateurs de chant cette année.

Le karaoké a toutefois bien eu lieu ce samedi 21 septembre Allée de l'Usine, avec de nombreux chanteurs qui ont eu l'occasion, peut être unique, de se produire sur scène avec un magnifique orchestre. Avec un public comblé et déchaîné, et la participation sympathique de l'Association du Personnel Communal, d'Abracadaboux et des Beignets Râpés.

**6.** Les nouveau-nés de 2023 ont été mis à l'honneur par la Ville le 6 Septembre dernier à la Salle Verdun.

8 familles ont répondu présentes à l'invitation du CCAS et Mr le Maire a présenté les atouts de la ville pour la petite enfance et la jeunesse.

Pour leur souhaiter la bienvenue, les petits bouts se sont vus ensuite remettre un joli livre tout en images d'une autrice locale ainsi qu'une petite toupee en bois de Tournez copeaux. La convivialité en fin de séance a permis de riches échanges.



5



6



7

**7.** 26ème édition du vide greniers de Girmont organisée par l'ACATE avec le soutien des services de la Ville. Les très nombreux exposants présents, malgré un temps maussade en début de matinée, ont pu rencontrer des milliers de visiteurs. Le succès de la buvette et de la restauration était de partie, en présence du glacier Le Vosgien Givré.



8

**8.** 100% gratuit et convivial, cet événement qui s'est déroulé le 14 septembre vise à changer durablement le regard parfois tronqué que l'on peut porter sur le handicap.

En présence de plus de 20 structures, l'idée est de partager un moment où l'on oublie les barrières des handicaps pour en revenir à notre humanité. Des jeux, des quizz, un apéro-concert, une animation tovertafel, un atelier de médiation animale... ont permis à un très nombreux public de mieux connaître les acteurs positifs dans l'écrin de l'école Gohypré où une Unité d'Enseignement pour les Elèves Polyhandicapés a pu voir le jour en 2023.



9

**9.** La deuxième séance de cinéma plein air a remporté un vif succès dans ce sublime cadre de verdure que sont les parcs de la Rotonde.

Tom Cruise et son avion ont enchanté le public venu nombreux profiter de la fraîcheur de cette soirée du mois d'août.



10



11

**10.** Du CAP au Bacca-lauréat en passant par le Brevet, ce sont plus de 100 diplômés, jeunes ou moins jeunes, qui sont montés sur la scène à la Rotonde pour être honorés. Toutes les réussites sont à valoriser, sans distinction ni hiérarchisation !

**11.** Grâce à un jeu concours organisé sur Facebook, une sympathique famille du Loiret a pu découvrir la Ville en y passant un week-end. Une autre manière d'attirer l'attention sur notre territoire !



12

**12.** On aime à penser que les animations musicales proposées, à l'occasion de la rentrée scolaire, dans les 3 groupes scolaires de Thaon les Vosges ont calmé les angoisses des plus petits....et de leurs parents! Tout cela autour d'un petit déjeuner convivial afin de faciliter les échanges entre parents, élèves et équipes éducatives.

**13.** De nombreux élus et riverains de tous âges, se sont donnés rendez vous en un samedi matin bien ensoleillé, à l'invitation du Conseil Municipal des Jeunes. Pince, gants, sacs à la main, ils ont nettoyé certains secteurs de la Ville, dans une très bonne ambiance.

**14.** Le Repair Café a une fois de plus attiré la foule, en salle polyvalente de Girmont ce 28 septembre. Plus de 50 réparations ont été effectuées par des bénévoles, férus de bricolage et pas avares de conseils.



13



14



1



2



3

**1.** 135 inscrits pour le tournoi d'été de l'ES Thaon Tennis, tenu par des bénévoles assidus. Colombe Cledat remporte le tournoi féminin alors que Justin Cosserat s'incline face à Yannick Baluska.

**2.** Ce 1<sup>er</sup> septembre, les abords de la Rotonde accueillaient le départ de la course colorée, organisée en collaboration avec les associations Fée moi sourire et Solidarité à lilou! Dans le cadre de « Septembre en or », le mois dédié aux cancers de l'enfant. Une occasion conviviale et colorée de montrer notre solidarité envers les malades, leurs proches et tous ceux qui les accompagnent dans leur combat.

**3.** Le 25 août, l'ES Thaon Athlétisme accueillait le meeting des 5 lancers « Luc ROMARY ». Près de 100 athlètes venus de la France entière se sont livrés aux disciplines de lancers de poids, de disques, de javelot, de marteau et de marteau-lourd dans une excellente ambiance malgré une météo capricieuse.

# Les événements sportifs de l'été



**4.** L'ES Thaon pétanque a pu accueillir plus de 350 équipes sur les lundis des vacanciers, témoignant du succès de la formule proposée depuis de longues années par le club.

**5.** Sur une partie du mur extérieur du Stade Lederlin, la Ville a souhaité adresser un clin d'œil durable aux Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

Les performances sportives et organisationnelles ont suscité la fierté de la Nation entière et méritaient bien une fresque mémorielle.

Une réalisation de deux artistes graffeurs qui accueillaient les passants en leur donnant des explications sur leur méthode artistique.

**6.** Déjà près de 20 nouveaux sociétaires dans la toute jeune Team Fléchettes thaonnaises, basée au bar À la bien. Objectif : des performances en championnat de France ... pas moins !



# Les jeunes thaonnais s'engagent

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Thaon les Vosges ont eux aussi marqué la rentrée de septembre avec l'organisation de la 1<sup>re</sup> Clean Walk (comprenez chantier de nettoyage itinérant). Cela augure du dynamisme de ce nouveau CMJ.

Deux d'entre eux ont d'ailleurs participé à la Journée Départementale de la Jeunesse qui a eu lieu le samedi 28 septembre à Bruyères. Un moyen de s'engager dans une réflexion collective avec d'autres jeunes du territoire sur les améliorations envisageables et possibles sur notre territoire pour la jeunesse.

Ils participent également à la mise en place d'un Conseil des Jeunes de l'Agglomération d'Epinal (CJA), dont la cérémonie d'ouverture a eu lieu le samedi 05/10 à la Souris Verte, une installation solennelle mais néanmoins festive car animée par un DJ local.

Accompagnés de Messieurs Madhani Filali et Fabien Petitdemange, respectivement Conseiller Municipal délégué à la citoyenneté et coordonnateur péricooplaire, les jeunes réfléchissent déjà à de nombreux projets à mener sur la commune, notamment celui d'un Woodybus, qui consiste à un ramassage scolaire à vélo, pile poil dans l'ère du temps.

Mais ils préparent également l'organisation d'un micro-trottoir pour aller à la rencontre des jeunes et prendre connaissance de leur vision de Thaon pour la jeunesse de demain en posant des questions ouvertes.



**Préparez-vous à croiser les jeunes élus dans les rues,  
équipés de leurs casquettes de reporters !**

W  
E  
S  
S  
E  
N  
D  
E  
R  
T  
J  
E  
U  
N  
I  
T  
E  
R  
P  
O  
R  
T  
E  
T  
S  
P  
O  
R  
T  
E  
T  
J  
E  
U  
N  
I  
T  
E  
R  
P  
O  
R  
T  
E  
T  
S

# Un nouveau succès pour la Fête du Sport !

C'est le dimanche 7 septembre que s'est déroulée au stade Sayer de la Rotonde de Thaon-les-Vosges, la très attendue « Fête du Sport ».

Comme chaque année, le mois de la rentrée scolaire rythme avec la rentrée sportive de la vie associative de la Commune.

C'est ainsi que les sportifs amateurs ou confirmés, jeunes et moins jeunes, se sont retrouvés autour d'initiations et de démonstrations sur plus d'une trentaine de stands pour découvrir de nouvelles disciplines ou renouer avec la pratique du sport !

**Une journée placée sous le signe de la convivialité et du divertissement, pour petits et grands !**



## Aides au sport : pensez-y !

La commune de Thaon propose plusieurs dispositifs afin de favoriser la pratique sportive des habitants. Ainsi vous pouvez, en fonction des conditions, bénéficier des aides suivantes :

### ► L'aide à l'équipement

Elle s'adresse aux moins de 18 ans, aux étudiants, demandeurs d'emploi et personnes porteuses de handicap jusqu'à 25 ans et aux bénéficiaires du RSA. Cette aide financière, pouvant aller jusqu'à 35€, est destinée à l'acquisition de matériel sportif en relation avec votre adhésion dans une association sportive de la commune.

### ► La primo adhésion

Elle s'adresse aux thaonnais n'ayant pas été inscrits dans un club sportif thaonnais depuis plus de 3 ans. Cette aide de 50% de l'adhésion et limité à 70€ peut être attribué à tous les habitants thaonnais.



**Vous retrouverez les documents à télécharger sur le site de la ville ou à l'accueil de la mairie.**

**Les dossiers sont à déposer au plus tard le 31 octobre 2024 par mail à [sport@thaonlesvosges.fr](mailto:sport@thaonlesvosges.fr) ou à l'accueil de la mairie.**

# Thaon-les-Vosges récompense ses sportifs !

Vendredi 06 septembre dernier, s'est déroulée à la Rotonde la seconde édition des Etoiles sportives !

Une soirée conviviale, gratuite et ouverte à tous, pour mettre à l'honneur les sportifs de notre commune dans 8 catégories, sous le regard bienveillant de Victor LAYER, joueur handibasket et Lisa JACOB, footballeuse, parrain et marraine de cette édition.



Après une soirée rythmée par les présentations des nominés dans les différentes catégories, et l'intermède éblouissant de l'Association A 100 Danses qui a offert aux spectateurs présents une prestation de haute volée, une séance de dédicaces dans la salle ronde et un vin d'honneur ont clôturé cette parenthèse sportive et festive !



## McDONALD'S

L'arrivée récente (ouverture le mardi 24/09) de l'enseigne McDonald's sur notre commune prouve son dynamisme et son attractivité au sein de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

C'est un indicateur et un marqueur économique fort avec la création immédiate de 20 nouveaux emplois (plus de 30 à court terme), tous pourvus par des candidats de Thaon-les-Vosges et des environs, et l'opportunité pour certains jeunes de rentrer dans la vie active et d'obtenir un premier revenu.



C'est aussi un engagement territorial renforcé avec les producteurs locaux sur les principales filières (boeuf, poulet, blé, salade, pomme de terre). Des entreprises locales ont même participé à la réalisation de ce nouveau restaurant. Nous formons le vœu que cette implantation incitera d'autres enseignes nationales à s'intéresser à notre ville et à son potentiel.

Au-delà de toute considération gastronomique, McDonald's, c'est le restaurant familial par excellence. En effet, il permet de réunir toutes les générations : enfants, parents et grands-parents en un même lieu.

Ce restaurant de dernière génération vous propose de commander vos repas à emporter, en livraison, en click & collect ou à consommer sur place **rue d'Oncourt, Zone Inova 3000, 88150 Thaon-les-Vosges.**

**Venez comme vous êtes ;-)**

## L'expert de la machine à coudre

L'histoire est belle ! Jérémy Menweg est ancien salarié de l'entreprise Wismer qui a récemment fermé ses portes. En tant que technicien, il avait en charge l'entretien et la réparation des machines à coudre.

Plus qu'un travail, c'est une véritable passion, et lorsqu'il a fallu se remettre en cause, Jérémy n'a pas hésité longtemps pour créer son autoentreprise et s'installer à son compte dans son garage. Les clients viennent le voir de tout le département et même de toute la région Grand Est pour faire bichonner leur outil de couture.

Seulement voilà, pour continuer de grandir, son fournisseur principal lui demande d'avoir une boutique avec pignon sur rue... une condition impérative et non négociable pour travailler avec lui.

Mais impossible n'est pas Jérémy et, avec l'appui de notre Manager de Centre-Ville, un local est vite trouvé. C'est décidé, et après quelques petits travaux de rénovation et d'aménagements, c'est à Thaon-les-Vosges qu'il installe et ouvre le mardi 10 septembre dernier son atelier boutique au 37 avenue des fusillés, dans les anciens locaux de ... « Josette retouche ».

Jérémy y vend, entretient et répare les machines à coudre, surjeteuses et brodeuses pour particuliers et professionnels, ainsi que des accessoires de couture.

L'histoire est vraiment belle !

Alors, de fil en aiguille, et pour continuer d'écrire cette histoire, n'attendons pas une fermeture pour pousser la porte sans pression de ce commerce nouvellement installé au centre-ville.

**Du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 18h30. Le samedi de 9h à 12h.**

**06 75 45 02 93 – jeremy@lexpertdelamachineacoudre.fr**

**37 Avenue des fusillés, 88150 Thaon-les-Vosges**



# Micro-crèche Agora Kids

Annoncée en début d'année, la microcrèche Agora Kids a ouvert ses portes le 19 août dernier dans le quartier de Port & Plage. A fin septembre, 3 personnes, dont 2 titulaires d'un CAP petite enfance, étaient en mesure d'accueillir 6 enfants dans un espace prévu et aménagé autour de l'enfant et pouvant accueillir 12 à 14 enfants.

Les locaux bénéficient d'un hall d'accueil, d'un grand espace de jeux intérieur et de 2 espaces extérieurs partiellement abrités.

Des menus variés sont également proposés, et une période d'adaptation est possible pour chaque enfant.

Idéalement située au nord de la ville, ce nouvel établissement vient compléter les nombreux services déjà proposés sur notre commune et à destination des jeunes parents pour que nos enfants grandissent dans les meilleures conditions.

Formulaire de préinscription à remplir sur <https://pattoune.agora-kids.fr/familles/preinscription>, et pour plus d'informations, contactez Emilie au 06 83 00 86 17 ou par email à [thaon@agora-kids.net](mailto:thaon@agora-kids.net)

**2 Allée de la bruyère, 88150 Thaon-les-Vosges**



## Happy Diag Immo feat. Cabinet Gilles

Deux nouvelles activités complémentaires dans des locaux partagés, pour reconstituer un front commercial continu rue d'Alsace, voilà le challenge qui était proposé à nos élus et à notre Manager de Centre-Ville.

D'un côté, Julie Durand, gérante du cabinet Gilles Durand Immobilier à Charmes, en recherche d'un bureau secondaire sur Thaon-les-Vosges pour développer ses activités de gestion de syndic de copropriété et gestion de patrimoine, et vous accompagner dans vos projets immobiliers.

De l'autre côté, Guillaume Lamure, diagnostiqueur immobilier, installé à son compte et à son domicile de Thaon-les-Vosges depuis février 2024. Il avait à cœur d'avoir un bureau professionnel à part entière et à moindres frais pour dissocier sa vie professionnelle de sa vie privée.

Après quelques coups de fils et autant de visites, et avec l'engagement de la propriétaire, un local à usage professionnel est trouvé. Les bureaux partagés de Julie ET Guillaume sont installés au 87 rue d'Alsace, 88150 Thaon-les-Vosges. Pour toutes demandes de prestations vous pouvez les contacter :

**Cabinet Gilles Durand Immobilier - Julie DURAND -  
06 45 27 11 83 - [jdurand@cabinetgilles.com](mailto:jdurand@cabinetgilles.com)**

**Happy'Diag Immo - Guillaume LAMURE - 07 56 81 74 64 -  
[guillaume.lamure@happy-diag-immo.fr](mailto:guillaume.lamure@happy-diag-immo.fr)**



## Cabinet dentaire

Un nouveau cabinet dentaire ouvre ses portes en plein cœur de ville : **C DENT L'R**



En effet, c'est dans les anciens locaux du Laboratoire d'analyses B2A, au 27 rue de Lorraine, que le Dr Caroline Cochet a décidé d'installer son cabinet qui accueillera au final 3 praticiens.

Après la Maison de Santé Pluridisciplinaire et le nouveau Laboratoire d'analyses situés tous les 2 place Jules Ferry, c'est une nouvelle offre de soins proposée par une équipe jeune et dynamique axée sur la prévention, les soins de génératives, l'alignement des dents et les techniques esthétiques sur un plateau technique complet et moderne.

Que ce soit pour un blanchissement des dents, un détartrage, le traitement du bruxisme, la pose d'une couronne ou d'un prothèse dentaire, ou tout autre acte ou consultation, **prenez RDV sur Doctolib ou à l'accueil du cabinet au 03 54 55 85 76.**

COMMERCE

# GRANDANGLE





# Notre forêt, à faire découvrir et à préserver

Formidable terrain de biodiversité, mais en même temps lieu populaire où il fait bon se balader, la forêt est un univers complexe.

Tous convaincus aujourd’hui qu’il faut la préserver pour garantir la ressource en bois, et promettre aux générations futures un environnement de qualité, nous savons néanmoins qu’elle représente également un enjeu économique.

Thaon les Vosges, forte de ses 310 hectares de forêt, joue sur tous ces tableaux en même temps.

Après avoir assuré un plan de relance de la foresterie, c'est le plan d'aménagement de notre forêt qui se met en place.

Lieu de promenade et même de sport pour les thaonnais, elle s'est de nouveau ouverte au grand public pour mettre à l'honneur les métiers du bois et de la forêt, et présenté toutes les facettes de cet environnement diversifié.

## Un chantier social novateur en forêt

La ville de Thaon-les-Vosges , en partenariat avec l'Office National des Forêts, a lancé cette année un projet social en lien avec les travaux en forêt.

Ce projet, monté en collaboration avec Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, a été confié à l'entreprise à but d'emploi thaonnaise L'Abel Initiative.

Le premier chantier a cet été consisté au marquage des arbres d'avenir devant être repérés facilement lors de prochains travaux forestiers mécanisés. Deux employés de l'EBC ont ainsi arpentré deux parcelles de chênes rouges, sous l'œil averti de Charlène BONTEMS, agent ONF.

La deuxième étape va démarrer prochainement pour cette fois marquer les limites des parcelles communales. Celle-ci sera plus complexe à mettre en œuvre, mais néanmoins très intéressante, puisqu'elle exigera un bon sens de l'orientation, mais aussi la faculté de lecture de plans.

Des chantiers « gagnant-gagnant » utiles, solidaires, apprenants, et menés en partenariat, que la Ville souhaite évidemment développer.



# Promenons nous dans les bois... de la Foresterie

Le Groupement Syndical de la Foresterie, d'une surface totale de 242 hectares, se situe sur les territoires de Girmont-Vaxoncourt et Pallegney. Il est géré par un comité de 2 représentants par commune de Thaon-Vaxoncourt-Pallegney et Bayecourt, dont le Président est Monsieur Jean-Pierre Philippe, Maire Délégué de Girmont.



Cette forêt est jeune, puisqu'elle a été reconstituée après la tornade de 1984, époque lors de laquelle environ 50 ha d'épicéas ont été plantés.

A partir de 2017, les scolytes ont commencé à ravager cette essence et ont causé de nombreux dégâts, à tel point qu'une première partie de 12 ha a dû être coupée à blanc.

Mais hors de question de céder à la fatalité. Le comité a alors décidé de se positionner en 2021 sur un plan de relance proposé par l'Etat, en proposant avec l'Office National des Forêts une nouvelle plantation innovante et orientée vers le futur : aux plantations classiques sont été ajoutées des zones de test, ainsi qu'une zone d'expérimentation d'un hectare réservée au liquidambar, espèce qui fait l'objet d'un suivi protocolaire sur des plusieurs décennies par l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture et l'Environnement.

La situation de réserve hydrique particulière de la Foresterie a permis la plantation sur ces 12 hectares de 15.000 plants comprenant une majorité de chênes sessiles, auxquels se sont ajoutés des alisiers, des pins maritimes, des robiniers, des

séquoias et 2000 liquidambars. Ces jeunes plants ont été fournis et plantés par la société Naudet sous la surveillance de l'ONF, et protégés par engrillagement contre le gibier : le succès de reprise est très bon, puisqu'il est de plus de 80 %.

Nous vous invitons à aller visiter le site de la Foresterie pour découvrir ou redécouvrir ce site en renaissance et vous y ressourcer en profitant de son calme et de sa diversité.



# La forêt s'invite à l'école

La commune de Thaon-Les-Vosges a répondu favorablement en octobre 2023 à un appel à projet lancé par l'Equipe « Journée Internationale des forêts » dont les représentants en France sont basés à Paris.

Grâce à cela, la Commune a pu bénéficier d'une journée de support de l'ONF, pour la plantation de 84 essences d'arbres différentes, à l'attention des élèves de CE2 de nos 3 groupes scolaires. L'option choisie fût celle de "L'arborétum" qui permet d'avoir la plus grande variété d'essences (offertes par un grand pépiniériste du Grand-Est), résistantes aux changements climatiques de notre belle région ! Après une préparation minutieuse du terrain par les agents municipaux (broyage, préparation des trous), chaque élève a pu planter "son" arbre. En effet, chacun a pu inscrire sur une étiquette l'essence choisie et son prénom. Ceci afin de pouvoir assurer un suivi dans les années futures. Un livret d'accompagnement a été distribué aux enseignants afin de poursuivre en classe ce beau projet.

A côté des chênes rouges ou pubescents et châtaigniers que nous connaissons bien, ce sont d'autres essences qui ont été plantées, comme le liquidambar, le tulipier de Virginie, le cèdre de l'Atlas, ou le ginkgo biloba du Japon. Avec en bonus, des pins Laricio de Corse et des sorbiers des oiseleurs offerts par l'ONF. Autant de noms enchanteurs, qui nous font voyager, et que les élèves garderont en mémoire.



**L'opération sera reconduite en mars 2025  
dans la continuité de la plantation de 2024,  
toujours en lien avec les équipes éducatives du territoire !**

# **Le nouveau plan d'aménagement forestier communal sort du bois**

Les 3 plans d'aménagement des communes déléguées fusionnées en 2016 arrivant à terme, il faisait sens d'en créer un seul et unique plan sur l'ensemble de notre territoire, qui compte une surface de 310 hectares de forêt, afin de gérer la ressource tout en la préservant.

Dans ces conditions, le sol est important et prend la forme d'un capital à protéger, et à mieux appréhender.

Apprendre à connaître les sols, leur fonctionnement et leur fertilité permet en effet de mettre en place les méthodes à adopter :

■ **Limiter les terrassements**, en généralisant les cloisonnements d'exploitation, et débarer sur sol ressuyé ;

- Limiter le travail du sol aux situations pertinentes, et le réaliser dans de bonnes conditions ;

- Limiter les exports de minéraux et évidemment ne pas les brûler.

Ainsi, les principales dispositions du plan consistent en premier lieu à limiter la place du hêtre en introduisant et valorisant d'autres essences mélangées, avec le chêne sessile comme essence objectif.



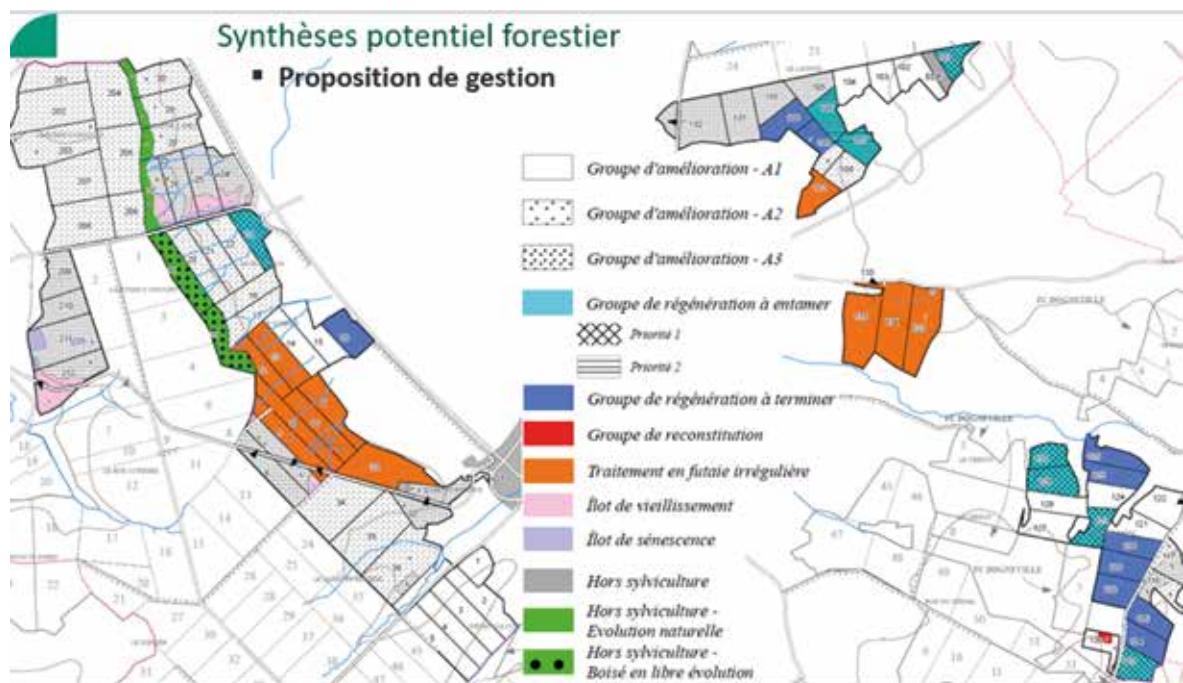
Ensuite, des îlots de sénescence seront créés : il s'agit de parcelles volontairement « abandonnées », jusqu'à effondrement complet des arbres. On peut y trouver des arbres grands et vieux, mais aussi du bois mort, soit un environnement qui permet la survie des espèces dépendantes de ces milieux. Ces parcelles, soumises à la « non gestion », sont donc un élément à part entière du plan de gestion.

Ne les confondez pas avec les îlots de vieillissement, que vous trouverez aussi en forêt dans le cadre de ce plan : on y laisse les arbres croître au-delà de leur

âge d'exploitabilité, afin qu'ils forment provisoirement un refuge pour certaines espèces. Provisoirement, car ces bois ont une vocation sylvicole et produiront à terme des très gros bois à valeur potentiellement élevée.

Un groupe de régénération, qui a pour objectif de renouveler progressivement la forêt, est aussi proposé.

Autant de mesures qui visent à garantir une gestion durable des forêts thaonaises, et qui assureront à notre génération comme aux futures, l'entier bénéfice de tout ce que notre forêt est en mesure de nous offrir.



# Les journées de la Forêt ont envoyé du bois

Vaste programme pour cette 4<sup>ème</sup> édition des journées de la forêt, mise en musique par Monsieur Jean-Pierre PHILIPPE, Maire délégué de Girmont, en charge de la forêt.

**Le Mag : Jean-Pierre, quelle organisation a été choisie pour cette édition ?**

**Jean-Pierre Philippe :**

Nous avons eu deux journées, mais trois temps forts !

1<sup>er</sup> Temps fort : le vendredi 27 septembre en journée au parcours de santé avec l'accueil de plus de 350 élèves, primaire et collège et la présentation des formations filière bois, du CAP au Doctorat, avec participation à des quizz adaptés à chaque niveau, proposés par l'Office National des Forêts.

2<sup>nd</sup> Temps fort, toujours le vendredi, mais le soir avec, en mairie déléguée de Girmont, avec une présentation du nouvel aménagement forestier et des questions interactives sur la Forêt Française dans son ensemble !

Enfin, le 3<sup>ème</sup> Temps fort était évidemment la journée du samedi, toujours au parcours de santé, ouvert au grand public, avec en plus des formations sur la filière bois, de nombreuses activités et animations proposées par des professionnels, tous issus de la filière du bois !

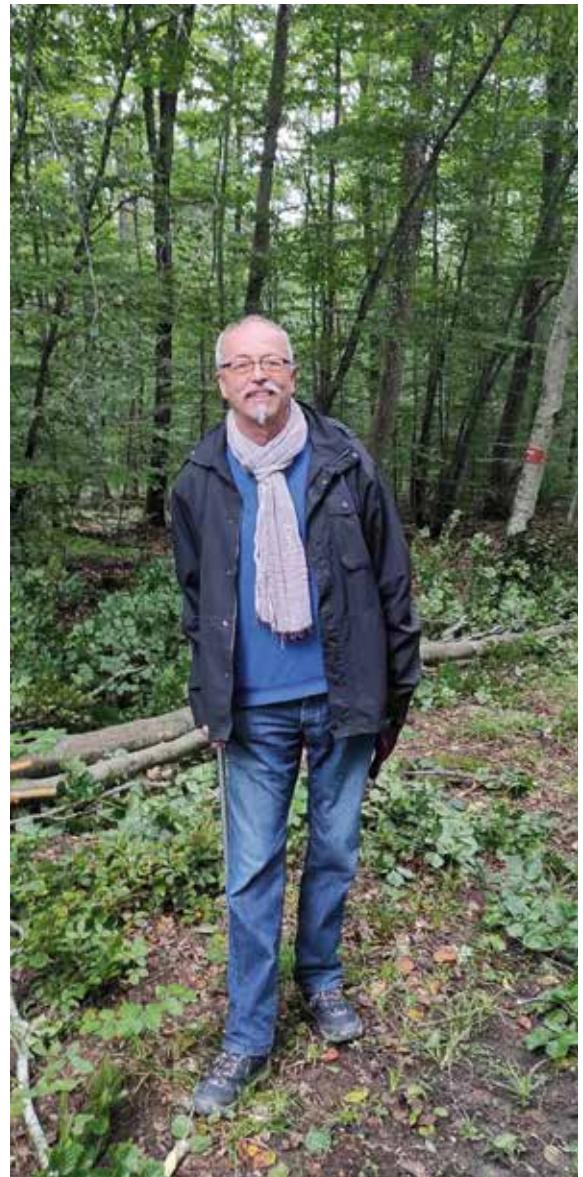
**Le Mag : Et qu'a pu découvrir le public sur cette journée ?**

**Jean-Pierre Philippe :** Petits et grands ont pu retrouver avec un plaisir non dissimulé la jument Calypso et Denis pour des démonstrations de débardage, mais aussi découvrir des nouveautés telles que le Groupe « Forest Mecanic » qui s'est produit pour la première fois avec ses instruments insolites, tous faits ... de bois ! un plaisir pour les oreilles, dans un cadre assez insolite.

Les acrobaties de la Canopée et la dextérité de David Thouvenin ont également été fort appréciées.

**Le Mag : Ces journées mettent en avant la forêt sur un week end, de manière intense. J'imagine qu'elle cristallise votre attention le reste de l'année....**

**Jean-Pierre Philippe :** Les journées de la Forêt prennent effectivement de l'ampleur chaque année, et nous nous en réjouissons tous.



Mais la forêt mérite une attention continue, comme le prouve la Commune, notamment avec son nouveau plan de gestion forestier.

Cette manifestation, vitrine populaire mais néanmoins culturelle et technique, voit naître de belles actions prévues pour les mois à venir ! En effet, au-delà du report de « la forêt s'invite à l'école » en mars 2025 avec de nouvelles dotations de plants pour poursuivre ce beau projet liant éducation et patrimoine forestier, une nouvelle alliance est née de cette 4<sup>ème</sup> édition !

C'est ainsi que le Lycée Malraux de Remiremont recevra prochainement les élèves de 4<sup>ème</sup> du collège de Châtel-sur-Moselle, pour des rencontres programmées autour de la présentation des métiers du bois !

Une jolie victoire pour cette édition et une belle collaboration à suivre sur les prochaines années, qui pourrait donner un essor nouveau à cette filière qui tend à se développer !

N'en déplaise à la tempête ALTOR, qui n'aura pas réussi à effrayer un public venu en nombre cette année encore.

# GRAND ANGLE



# Des libérations inoubliables

Du 23 au 28 septembre, la Ville de Thaon a pu célébrer le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Girmont et de Thaon les Vosges.

Le 23 septembre, une stèle a pu être inaugurée à l'entrée de la foresterie en la présence du Général US Carter et de l'association US Memory en présence des classes de Mmes Langevin Pierre et Landre.

Les enfants avaient pu visiter l'exposition proposée par le musée militaire de Vincey et le souvenir français par l'intermédiaire d'Alain Delaurent et Francis Verdun.



Le 24 septembre, l'image concoctée par Antonio Gacia sur un support de Stéphane Wagner a pu être livrée au monument aux morts

En présence des Maires de Girmont, de l'adjudante Tichit, de l'Amicale du Saint Adrian, d'Alain Delaurent, de Francis Verdun, des portes drapeaux, de l'orchestre de Chatel-Nomexy, de nombreux élus, des pantalons rouges, de Tom à l'orgue et avec l'appui précieux des services techniques de la Ville de Thaon-les-Vosges.

Un moment fort qui s'est conclu par l'exposition de l'Amicale Saint Adrian, préparée par Alain Thiriat.



# LIBÉRATION DE THAON



Le samedi 28 septembre, final de la semaine avec la grande commémoration de la Libération de Girmont et de Thaon les Vosges.

Les écoliers de Gohypré et de Bouxières, la Nouba, le 1<sup>er</sup> Régiment de Tirailleurs, un peloton de gendarmerie, les Sapeurs Pompiers de Thaon les Vosges et JSP, les porte drapeaux, les associations nombreuses, et les habitants ... étaient fédérés autour de ce passé douloureux.

En la présence de nombreuses personnalités dont Anne Carli, Secrétaire Générale de la Préfecture des Vosges, du souvenir français, de l'amicale du Saint Adrian, de l'Us 44, de l'association de Fremifontaine en mémoire de la 45<sup>e</sup>, et du musée militaire de Vincéy.



# Les bénévoles récompensés

La Ville a décidé d'organiser la première fête dédiée aux bénévoles de la commune, en droite ligne des actions entreprises à la suite du Printemps des associations, piloté par Monsieur le Maire avec l'implication d'Aurélien BETIS, Conseiller Municipal délégué à la vie associative.

Un acte de reconnaissance qui a pu déboucher sur une soirée conviviale où les élus et des agents de la Ville ont pu tenir le barbecue pour marquer.

## Les lauréats :

- Nathan ARNOULD (ES Thaon Football) : prix de l'innovation bénévole
- Véronique ROSENBERGER (Association du Personnel Communal) : prix de la longévité bénévole (dames)
- André VALENTIN (Vitrail et Patrimoine): Prix de la longévité bénévole (hommes)

■ Noémie MERZOUGUI (ES Thaon pétanque) : prix de la jeune bénévole

■ Enzo CESAR VALSESIA (ES Thaon Athlétisme): prix du jeune bénévole

■ Lucien DIDIER (Amicale du Personnel Communal): prix de la collaboration bénévole

■ Groupe Basket santé : prix de l'action collective

Par ailleurs, Bruno ALESSANDRELLI s'est vu attribuer le prix "coup de coeur" pour ses multiples implications.

Stéphane VIRY, Député, a eu l'occasion de remettre la médaille d'honneur de l'Assemblée Nationale à André BLANC, pour ses longues années de bénévolat dans de nombreuses associations thaonnaises, sous une salve d'applaudissements et une vive émotion.



# Renouvellement des locations de jardins familiaux

Jardiner vous passionne mais vous n'avez pas de terrain à disposition pour planter céleris et autres poireaux ? La Ville de Thaon-les-Vosges propose, pour les habitants occupant un logement sans terrain, des parcelles de cultures potagères réparties sur le site de la Prairie Claudel.

Ces parcelles d'environ 100m<sup>2</sup> sont louées par la Commune du 1er novembre au 31 octobre de chaque année, sans conditions de ressources.

Les jardins familiaux ont pour objectifs, autre que de cultiver son potager, de favoriser les liens sociaux, intergénérationnels et interculturels, et de développer la solidarité et la citoyenneté.

Un bon moyen de pratiquer un jardinage respectueux de l'environnement et développer l'utilisation de produits et de méthodes naturelles par les échanges des savoirs entre voisins de parcelles !

Pour tous renseignements ou demande de location, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : [urbanisme@thaonlesvosges.fr](mailto:urbanisme@thaonlesvosges.fr)



## Donnons un coup de vert à La Marseille !

Le 14 septembre dernier, une quinzaine d'habitants et des élus se sont réunis au quartier de la Marseille à l'invitation de Monsieur le Maire pour un café... mais pas que !

L'idée était de recueillir les avis et impressions des habitants pour réhabiliter les places Lavoisier et Oberkampf.

En effet, ces places de ce quartier mixte, qui abritait ouvriers et contremaîtres de la BTT, manquent aujourd'hui d'âme, et de verdure.

Sur la base des esquisses de Jean-Louis VINEL, Conseiller Municipal délégué au cadre de vie, les discussions ont été fructueuses et ont permis aux riverains de s'imaginer des places végétalisées, où il ferait bon s'arrêter pour discuter ou pique niquer.

Un moment fort de participation locale !



VILLE CADRE DE VIE

# Travaux

## VOYE D'ILET

Les travaux ont débuté le 16 septembre par une durée d'environ 8 mois. Le plus vieux lotissement de la Commune verra se réaliser un aménagement de voirie cohérent et l'enfouissement des réseaux encore aériens dans le secteur. L'ensemble du lotissement est fermé à la circulation sauf pour les riverains pendant la totalité des travaux, qui se dérouleront par tronçons avec dans un premier temps la création des réseaux enterrées, la dépose du réseau aérien et enfin la réfection de la voirie.

## Rues des Aulnes – Dutac

Si la pose des réseaux d'assainissement et des réseaux secs est terminée pour la rue Dutac, réouverte à la circulation pour les riverains, les travaux se poursuivent avec le démarrage en octobre des travaux dans la rue des Aulnes, du carrefour de la Rue de lorraine à celui du Void de la rose

## 8 Mai 1945 à Girmont

Reprise globale de l'enrobé de chaussée.

## Rue de la Forêt à Oncourt

C'est une rue toute neuve, avec la purge et traitement des résurgences d'eau en surface, la reprise globale de la chaussée, des abaissements de trottoir et la mise en conformité des passages piétons.

## Point d'étape Rue de Lorraine où les travaux se poursuivent !



La partie nord de la Rue de Lorraine fait peau neuve, et les travaux se poursuivront jusqu'en octobre 2025. Actuellement, la nouvelle canalisation d'eau potable est en cours, la pose des réseaux secs va également débuter (électricité, télécommunication, vidéo...avec intervention en domaine privé).

**RAPPEL :** tous les commerces sont ouverts et accessibles pendant toute la durée des travaux.

## La Maternelle de Bouxières fait peau neuve

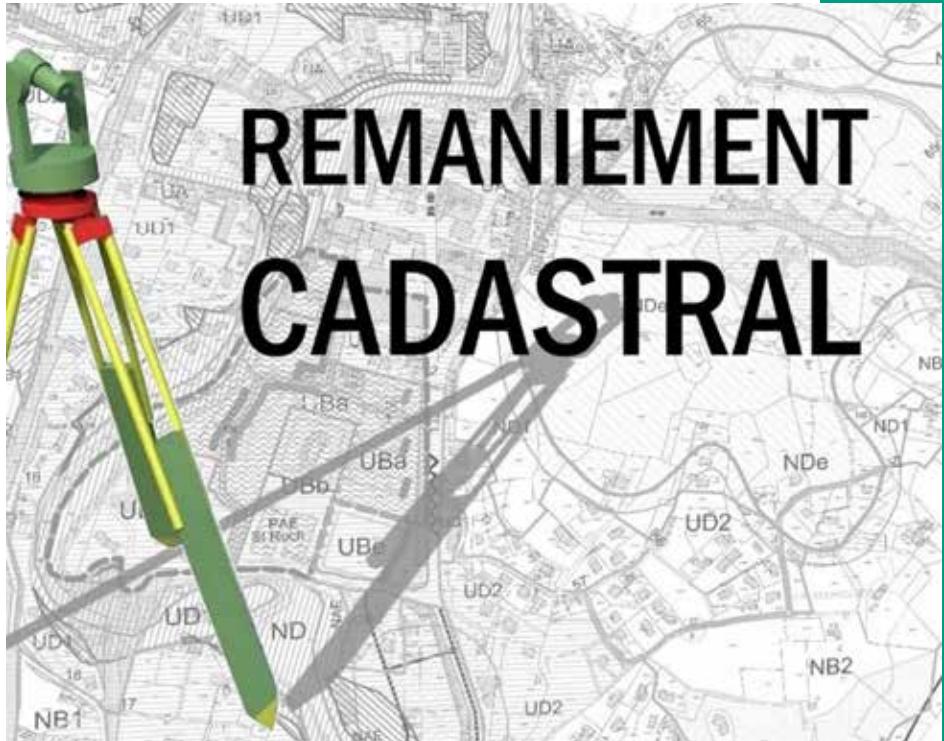
Les travaux à l'école maternelle de Bouxières touchent à leur fin ! une extension a été réalisée pour ajouter 2 classes, dont une pour les tous petits, aux 5 existantes. Les autres espaces sont réaménagés pour une salle de repos et de change. Les travaux extérieurs sont également réalisés avec un nouveau préau, et des aménagements aux abords de l'école. La cour est quant à elle en cours de transformation avec une jolie végétalisation attendue.



# Travaux

## Lotissement Port et Plage

Les travaux d'aménagement des trottoirs allée des Plages et allée des Cygnes sont terminés. Une largeur de trottoir de 1.50m a été conservée pour le cheminement des piétons et des espaces verts sont en cours de réalisation sans bordures haute végétalisés par les agents de la commune afin de permettre d'absorber les eaux de pluie à la parcelle.



## Remaniement Cadastral

permanences des  
géomètres à destination des  
propriétaires concernés.

Le remaniement du plan cadastral de Thaon-les-Vosges entre en phase finale, celle de la communication aux propriétaires.

Chaque propriétaire de parcelle(s) dans le périmètre du remaniement recevra par voie postale un relevé parcellaire sur lequel se trouve la correspondance entre ancienne(s) et nouvelle(s) parcelle(s), ainsi que la contenance de la ou des nouvelle(s) parcelle(s).

Afin de les assister et répondre à leurs questions, les géomètres ayant procédé au remaniement assureront des permanences en Mairie :

- **du lundi 2 au vendredi 6 décembre de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30 ;**
- **le samedi 7 décembre de 9 h à 12 h.**

Les plans provisoires seront affichés en mairie (consultables aux horaires d'ouverture habituels) et sur le site internet de la commune du 4 novembre au 7 décembre 2024.

TRAVAUX

# Plan Grand Froid

la ville de Thaon-les-Vosges veille sur les plus vulnérables

Dans le cadre de sa politique sociale, la ville de Thaon-les-Vosges, via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), renouvelle son dispositif de prévention « Grand froid et vulnérabilité ».

Les personnes isolées, âgées, vulnérables ou en situation de handicap sont invitées à s'inscrire volontairement sur le registre tenu par le CCAS. Cette inscription permet de faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement du plan départemental d'alerte et d'urgence par la préfecture.

La veille saisonnière se déroulera du 1<sup>er</sup> novembre 2024 au 31 mars 2025. En période de grand froid, des appels téléphoniques seront effectués, avec une orientation vers les services compétents si nécessaire.

## À NE PAS FAIRE



**Évitez de vous déplacer, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans.**



**Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur.**



**Ne consommez pas d'alcool : l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte au froid.**



**Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.**



**Évitez de sortir le soir, il fait plus froid.**

## À FAIRE



**Nourrissez-vous convenablement.**



**Maintenez la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable d'environ 19 degrés.**



**Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations.**



**Pour bénéficier de ce service, contactez le CCAS au 03 29 39 01 00 ou par mail à l'adresse [ccas@thaonlesvosges.fr](mailto:ccas@thaonlesvosges.fr).**

## La bourse Défi Seniors

Le CCAS a mis en place la bourse « Défi Séniors » pour favoriser les activités culturelles et sportives sur la commune de Thaon les Vosges.

**Pour qui ?** destinée aux personnes à partir de 65 ans

**Quand ?** Concerne les inscriptions du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre de chaque année.

**Combien ?** Montant fixé à hauteur de 50% de la cotisation annuelle dans la limite de 35€ et pour une seule activité sur la commune.

**Comment ?** Lors de votre inscription, fournir un justificatif de domicile au nom de l'inscrit(e) (facture téléphone, électricité...) à l'association sportive ou culturelle, qui se chargera de transmettre au CCAS l'imprimé de demande complété. Le montant de l'aide est versé directement aux associations.

**FONCEZ VOUS INSCRIRE !**

# Participez au voyage des Habitats Inclusifs d'Adavie

## Merlimont

Côte  
d'Opale

**DU 14 AU  
18 OCTOBRE  
2024**

Au prix de 445€  
sans aides ANCV  
Ou  
277€  
avec aides ANCV

Inclus dans le voyage

- Chambre individuelle
- Pension complète
- Excursions
- Transport

Renseignement

Anais : Epinal : 07 84 23 69 85

Renseignez-vous auprès de  
l'animatrice !



COLLIDARITE

# Service Civique Seniors

## Lucie et Kelly au service de la mémoire des aînés



Depuis le 2 septembre 2024, Lucie 21 ans, et Kelly, 18 ans, se sont engagées auprès du CCAS dans une mission de service civique. Pour une période de 8 mois, elles interviendront au sein du CCAS et de l'EHPAD « Les Jardins des Cuvières ».

**Leur mission :** lutter contre l'isolement, en apportant soutien et présence à nos seniors.

Une réflexion est en cours avec les élus municipaux, pour aller à la rencontre de nos aînés, recueillir leurs récits du passé afin de construire un joli projet culturel.

L'objectif est de préserver ces précieux fragments de vie et de les partager avec les habitants de Thaon-les-Vosges. Ce travail, de mémoire ne se limite pas seulement à archiver des histoires, il cherche aussi à renforcer les liens entre générations, à valoriser le vécu des ainés et à leur offrir un espace pour transmettre leur savoir et leur expérience.

Lucie et Kelly lancent un appel à tous les habitants pour contribuer à ce projet de mémoire collective. « Vos souvenirs sont précieux », insistent-elles. Chaque récit, chaque expérience de vie peut enrichir cette initiative et donner une voix à ceux qui ont tant à partager. Si vous, ou quelqu'un que vous connaissez, souhaitez participer, n'hésitez pas à les contacter pour faire partie de cette belle aventure humaine.

## Témoignages de nos volontaires :

### Kelly Claude, 18 ans

« Je me suis lancée dans ce service civique avec beaucoup de joie et d'enthousiasme. J'ai obtenu un baccalauréat professionnel en Accompagnement Soins et Services à la Personne, et depuis toujours, le contact avec les personnes âgées m'a attirée. Travailler avec les aînés me permet de découvrir leur histoire, leur sagesse, et cela m'enrichit chaque jour. Admirative de leurs vies, j'ai hâte de continuer cette belle expérience et de contribuer aux prochains événements dans notre ville. »

### Lucie Ample, 21 ans

« Pour moi, c'est une véritable découverte de travailler avec les seniors. Au début, je ne savais pas à quoi m'attendre, mais cette expérience m'a déjà beaucoup apporté. J'apprends chaque jour en étant à leur contact, et j'espère continuer à me rapprocher d'eux. »

Pour toute question ou pour participer, contactez le CCAS au  
03 29 39 01 00  
ou par mail à [ccas@thaonlesvosges.fr](mailto:ccas@thaonlesvosges.fr).

## Une Brigade du Lien s'installe sur la Commune



Face à l'isolement des personnes âgées et à la perte éventuelle de lien social pour certains, une Brigade du Lien voit le jour sur la commune.

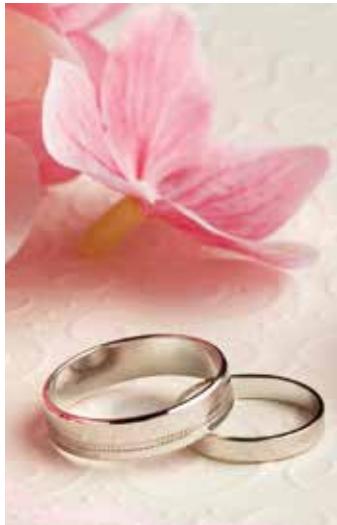
Cette dernière, a donc tout son sens car elle en adéquation avec les missions de service civique séniors, des deux jeunes filles intégrées au CCAS.

La brigade sera constituée de nos deux volontaires, en étroite collaboration avec le CCAS et les élus de la délégation solidarités. Les jeunes volontaires rencontreront des ainés à diverses occasions afin de tisser des relations de confiance.

C'est déjà un beau projet social et un projet culturel devrait suivre.

Les jeunes volontaires encourageront les aînés à raconter leurs souvenirs, soit de manière spontanée, soit autour d'une thématique choisie puis retranscrits par les jeunes - de manière non professionnelle, mais très sincère - la plupart des récits seront, après accord des personnes âgées, conservés et constitueront un travail de mémoire « Ensemble pour de belles histoires thaonnaises ».

A suivre....



## « Retournons à la Noce »

### Célébration des anniversaires de mariage

Le CCAS innove cette année en lançant la toute première fête dédiée aux anniversaires de mariage, baptisée « Retournons à la Noce ».

Cet événement aura lieu le dimanche 17 novembre à 11h à la salle Verdun, située place de la Victoire.

Cette célébration s'adresse aux couples mariés depuis 50, 55, 60, 65, 70, 75 ans et plus. Si en 2024 vous fêtez vos noces d'or, de diamant, de platine ou tout autre grand jubilé, n'hésitez pas à vous inscrire !

Les habitants de Thaon-les-Vosges remplissant les critères d'années de mariage sont invités à se présenter avec leur livret de famille, pièces d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois, **au CCAS, 2 place Jules Ferry, la Coop', avant le 20 octobre.**

## Inscription pour la Médaille de l'Enfance et des Familles 2025



Le CCAS de Thaon-les-Vosges renouvelle, comme chaque année, sa campagne de remise de la Médaille de l'Enfance et des Familles.

Cette distinction s'adresse aux parents ayant

au moins 4 enfants, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, et résidant à Thaon-les-Vosges, y compris dans les communes déléguées de Girmont et Oncourt. La médaille peut également être attribuée à d'autres situations particulières.

La date limite pour déposer sa candidature est fixée au vendredi 29 novembre 2024.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner ou constituer leur dossier auprès du CCAS de Thaon-les-Vosges.

**Contact : 03 29 39 01 00 / [ccas@thaonlesvosges.fr](mailto:ccas@thaonlesvosges.fr), ou sur place au 2 Place Jules Ferry – La Coop'.**

## Goûter Solidaire de Noël

### Un moment de partage pour les plus isolés

Le CCAS organise son 3<sup>ème</sup> goûter solidaire de Noël le mercredi 18 décembre, de 14h30 à 17h, à la Salle Verdun. Cet après-midi festif est destiné aux Thaonnais, qu'ils soient seuls ou issus de familles en rupture de lien social, et qui ne pourront pas célébrer Noël (absence de visites, peu de sorties, ou solitude pendant les fêtes).

**Au programme :** chants de Noël, goûter convivial, et une visite du Père Noël, pour offrir à chacun un moment chaleureux et réconfortant. L'objectif est de permettre un instant de partage et de convivialité, une véritable "pause humanisante", afin de créer du lien social et lutter contre l'isolement.

Si vous connaissez des personnes correspondant à ces critères, proposez-leur de participer à ce goûter solidaire. Avec leur accord, merci de transmettre leurs coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone et email si possible) **avant le vendredi 6 décembre**. Toutes les demandes seront étudiées et une invitation sera envoyée aux personnes concernées.



# PORTRAIT

## EN 5 QUESTIONS...

**Ton réseau social préféré :** Snapchat

**Ton artiste préféré :** Jul

**Ta chanson préférée :**

En bande organisée

**Ta passion :** la marche à pied, et l'OM

**Ta citation favorite :**

Votre vie ne s'améliore pas par hasard,  
elle s'améliore grâce au changement



# PORTRAIT

## Rencontre avec... Raïssa DUPONT

Pour ce nouveau numéro de votre Mag, nous avons rencontré Raïssa DUPONT, agent d'entretien qui intervient, entre autres, au gymnase de l'Europe, à la COOP et aux ateliers municipaux.

**Le Mag – Bonjour Raïssa. Peux-tu nous parler de ton parcours professionnel ?**

**R.D** : En 2015, j'ai commencé à travailler au Lavoir d'Espoir puis à l'Association Intermédiaire Espoir en tant qu'agent d'entretien. En 2022 j'ai commencé à travailler pour la Mairie, pour quelques heures d'entretien, et j'ai intégré définitivement les effectifs en août 2022. J'ai maintenant un emploi fixe, même si je ne suis pas à temps complet.

**Le Mag – Quel est le rôle d'un agent d'entretien et quelles sont tes missions au quotidien ?**

**R.D** : Mon rôle d'un agent d'entretien est bien évidemment d'entretenir les locaux dont j'ai la charge, donc de procéder au nettoyage des sols, murs mais aussi du mobilier et sanitaires etc...

Mais aussi vérifier certains équipements et veiller à l'approvisionnement en fournitures.

On ne croirait pas, mais les consignes d'un agent d'entretien sont nombreuses, tant en termes de respect des matériels et locaux, que d'utilisation appropriée du matériel et des produits d'entretien. Il y a presque un produit, un matériel et une technique adaptés à chaque surface ! Les consignes doivent être respectées si on veut garder les locaux et le matériel et bon état de fonctionnement.

La sécurité est aussi importante, car je manipule des produits et interviens dans des lieux qui peuvent présenter des obstacles.

**Le Mag – quelles sont les principales qualités d'un agent d'entretien ?**

**R.D** : La première qualité est l'organisation, car j'ai un temps imparti dans chaque lieu pour effectuer mes missions. Parfois, il m'arrive de pousser la porte d'un lieu et de découvrir l'ampleur du travail, notamment au gymnase. Il est beaucoup utilisé, et ce toute la journée, et j'interviens le matin à 5h pour qu'ils soit opérationnel dès 8h. Je dois donc m'organiser sur mon temps de travail, pour nettoyer les sanitaires, le sol et le matériel avant que tout le monde n'arrive !

Je dois aussi être patiente : il serait facile de

se décourager devant la tâche répétitive car j'interviens chaque jour sur ces sites, et parfois l'état des locaux peut être décourageant.

L'autonomie est très importante aussi, car je travaille seule, mais je peux compter sur un chef qui est à l'écoute et qui m'apporte l'aide et les conseils dont j'ai besoin.

Enfin, le respect des consignes, notamment en terme de sécurité, est une qualité indispensable pour un agent d'entretien : les gestes et postures à adopter, que j'ai appris en formation et par le biais de conseils de mon chef, doivent être respectés afin que je travaille dans de bonnes conditions, sans me blesser.

**Le Mag – Où aimes tu exercer ton métier ?**

**R.D** : De manière générale, je préfère travailler dans les locaux où je peux rencontrer des gens.

J'aime donc plus particulièrement travailler dans les locaux du CCAS, aux ateliers municipaux et aux espaces verts, car j'ai des contacts avec mes collègues. Dans ces locaux, mon travail est respecté et je suis toujours bien accueillie.

Les locaux du CCAS sont neufs et très agréables, il est donc plus facile et motivant d'entretenir ce lieu qui accueille du public, c'est une motivation supplémentaire.

Il m'arrive également de participer au service lors de manifestations organisées par la Ville. C'est toujours un plaisir car cela me permet de rencontrer du monde dans un cadre toujours agréable et de changer de mission le temps de quelques heures

**Le Mag – As-tu des astuces pour l'entretien ?**

**R.D** : Je dois toujours réfléchir avant d'agir car comme je le disais, il y a beaucoup de produits, matériel et techniques, et il faut choisir ce qui est adapté. Je rencontre souvent des traces de semelles noires au sol, ou encore de rouille et dans ce cas j'utilise un produit que l'on trouve en magasin : un super décapant, d'une marque qu'on ne peut pas citer... J'ai aussi un très bon détachant professionnel, qu'il faut savoir utiliser en cas de besoin, car il est super puissant.

# Rappel des règles d'urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation avant de réaliser les travaux.

Il est important de respecter cette réglementation afin d'être en conformité avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, vous devez déposer une simple déclaration préalable, ou alors un permis de construire.

**Certains travaux sont dispensés d'autorisation d'urbanisme, comme :**

- ➡ les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire ;
- ➡ les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 2 m<sup>2</sup> au sol ;



- ➡ les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire ;
- ➡ les petites éoliennes ;
- ➡ les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m.

**En revanche, les travaux suivants sont, quant à eux, soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable en mairie :**

- ➡ création de 2 à 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.) ;
- ➡ ravalement ;
- ➡ modification de façade ;
- ➡ percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante ;

- ➡ création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux) ;
- ➡ changement de destination de locaux existants ;
- ➡ construction ou modification de clôture ;
- ➡ les adjonctions de parements ;
- ➡ les piscines non couvertes (de 10 à 100 m<sup>2</sup>) ;
- ➡ construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti.

**Tous les autres travaux sont eux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire.**

**LE SERVICE URBANISME**  
**est à votre disposition au 03.29.39.15.45 ou par mail**  
**[urbanisme@thaonlesvosges.fr](mailto:urbanisme@thaonlesvosges.fr),**

# ÇA BOUGE pour les associations

Avec l'installation prévue en septembre 2024 d'une section de la Maison Familiale et Rurale de Gognécourt à l'Arche Bernadette, certaines associations thaonnaises ont quitté leurs locaux historiques pour intégrer d'autres bâtiments municipaux.

Avec l'aide des agents municipaux, ils ont donc posé leurs meubles et cartons dans de nouveaux lieux qu'ils s'approprient. La Croix Rouge et sa Vesti Boutique sont donc installées à la COOP' Place Jules Ferry, tandis que l'EST CENTRALE a rejoint la mairie déléguée d'Oncourt.

Vitrail et Patrimoine a investi le rez-de-chaussée de l'école de Gohypré, et c'est dans l'ancienne salle du conseil de la mairie déléguée de Girmont que Dés Pions et Compagnie s'adonne dorénavant à ses parties endiablées de jeux de société.

Ce local girmontais est d'ailleurs partagé avec deux nouvelles associations : COMME EST DIT, nouvelle troupe de théâtre, et ASPERGER VOSGES qui propose des ateliers de partage pour les membres de leur association.

THAON BATEAU MODELE CLUB s'est installée également à la mairie déléguée de Girmont, quittant l'ancienne école maternelle du Centre.

## À vos agendas COMITÉS DE PROXIMITÉ



**Venez participer à des réunions  
d'informations dans votre quartier !**

**Le mercredi 13 novembre 2024**

à 18 h au CSAL

**Le mercredi 13 novembre 2024**

à 19 h 30 à la mairie déléguée de Girmont

**Le mardi 19 novembre 2024**

à 18 h à l'Ecole de Bouxières

**Le mardi 19 novembre 2024**

à 19h30 à la COOP' pour le secteur Jules Ferry

**Le mercredi 27 novembre 2024**

à 18 h au Lycée Emile GALLE

**Le mercredi 27 novembre 2024**

à 19 h 30 à l'école de Gohypré

**Le mercredi 4 décembre 2024**

à 18 h à l'Hôtel de Ville

**Le mercredi 4 décembre 2024**

à 19h30 à la mairie déléguée d'Oncourt

## OFFRE D'EMPLOI : Directeur(trice) de l'Enfance, de l'Education, de la Jeunesse et du Sport

Poste à pourvoir dès que possible

Temps complet, durée hebdomadaire 37h

**Description du poste :** Le Directeur, en lien avec les élus et la Direction Générale, élabore et pilote la politique dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse et du sport.

Il dirige et anime l'équipe composée notamment de coordinateurs et d'animateurs périscolaires et d'ATSEM.

Pour plus d'informations et postuler : [emploi-territorial.fr](http://emploi-territorial.fr)

Il organise également des événements liés à sa délégation, et est en charge des relations avec les différents partenaires.

**Profil recherché :** avec un sens aigu du service public, vous avez le sens du dialogue et une capacité à fédérer les projets. Vos connaissances dans les domaines concernés sont reconnues et vous savez manager et être force de proposition : rejoignez nous !

THAON  
pratique  
BRIE  
Z

# Et si on brûlait les planches ?

Il reste des places à l'atelier théâtre intergénérationnel proposé par la Compagnie des Joli(e)s Mômes et la commune de Thaon-les-Vosges, qui se déroule le mercredi de 17H45 à 19H45 à la salle de danse du Centre Social Arts et Loisirs, rue du Marché.

De 7 à 97 ans, venez vous épanouir dans ces ateliers sérieux mais joyeux, ouverts et inventifs.

## Un atelier-théâtre, qu'est ce que c'est ?

C'est un endroit où l'on découvre et pratique le théâtre,

### D'abord en faisant des expériences de jeu :

jouer avec les autres, jouer un personnage, inventer et raconter une histoire.

### Puis en se nourrissant de technique :

travail de la voix, de la maîtrise corporelle, de l'espace, de l'énergie...

Enfin, en montant un spectacle tous ensemble pour faire l'expérience de la scène en fin d'année.



Renseignements : 09 72 51 01 60  
[contact@compagniedesjoliesmomes.fr](mailto:contact@compagniedesjoliesmomes.fr)

## 2025 déjà à votre porte grâce aux sapeurs pompiers

La traditionnelle tournée des calendriers des pompiers débute en ce mois d'octobre.

Les soldats du feu se présenteront à votre domicile, munis de leur carte et en tenue officielle pour vous proposer le calendrier 2025, sur le thème des associations thaonnoises.

**Réservez, comme chaque année, le meilleur accueil aux sapeurs pompiers thaonnois !**



# Ça bouge avec l'agglo



À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024, les tarifs des titres de transport et des abonnements évoluent pour vous donner accès au train, au tarif Agglo, avec la gamme tarifaire Booje !, très avantageuse pour tous.

Avec l'abonnement BOOJE ! vous pouvez voyager en illimité, quelque soit le moyen de transport en commun, acheter des titres unitaires ou encore des pass journée.

**Pour toute question, contactez l'Agence des Mobilités (Gare routière d'Épinal) au 03 56 32 12 12 // [mobilites@agglo-epinal.fr](mailto:mobilites@agglo-epinal.fr)**

La navette CAP'IMAGINE est quant à elle toujours disponible pour du transport à la demande « en porte à porte », réservé aux personnes à mobilité réduite.

**Renseignement à la Communauté d'Agglomération d'Epinal – Service Transports et Mobilités au 03 29 37 54 60**

## Modification des collectes d'ordures ménagères

A compter du 7 octobre, le SICOVAD ne collectera les ordures ménagères qu'une semaine sur deux.

### 1 passage toutes les 2 semaines : quels bénéfices ?

- 150 tonnes/an de **rejet de CO2 évitées**
- Un remplissage des véhicules de **collecte optimisé**
- Des coûts de **fonctionnement mieux maîtrisés**
- **Une qualité** de service préservée
- Des **gestes de tri** encouragés

La collecte sélective (sacs et bacs jaunes) continuera d'être assurée toutes les semaines.

**Retrouvez toutes les informations sur le site [sivovad.fr](http://sivovad.fr) ou téléchargez l'appli MON TRI**



# Evénements à venir

**20  
OCTOBRE**

**19<sup>ème</sup> marche populaire internationale organisée par l'ES THAON ATHLETISME**

**Au stade Robert Sayer**

Départs de 9h à 13h

**25  
OCTOBRE**

**Concert de Grégory PARADISI, organisé par la Ville de Thaon les Vosges Autorium Clémentine DELAIT**

20h30 - Entrée libre – Gratuit

Musicien gérômois, Grégory Paradisi est également auteur-compositeur-interprète. Au programme de la soirée: Un répertoire 100 % chanson française. Des compositions et des reprises de Goldman, Cabrel, Souchon, Le Forestier Etc....

**26  
OCTOBRE**

**Fête de la Bière organisée par l'EST CENTRALE A la Rotonde**

À partir de 16h



**27  
OCTOBRE**

**Trail solidaire de Virine à Bouxières au Bois  
A Bouxières au Bois**

Départs à partir de 10h

**2  
NOVEMBRE**

**Journée dédicaces Librairie l'Antre Deux Mondes**

A partir de 11h

**11  
NOVEMBRE**

**Cérémonies de l'armistice Place de la Libération à Thaon les Vosges**

**20  
NOVEMBRE**

**"L'Assiette" (spectacle tout public) par la compagnie Rêve Général à 17h à l'auditorium de l'Arche Bernadette**

Attention, place limitées!!!

**22  
NOVEMBRE**

**Soirée Beaujolais organisée par l'association Tissons les énergies A la salle des Jardins, sous l'Arche Bernadette**

A partir de 19h

**23  
NOVEMBRE**

**Pièce de théâtre « Les Filles de Simone », par la compagnie Incognito**

organisée par la Ville de Thaon les Vosges

**Autorium Clémentine DELAIT**

20h30 - Entrée libre – Gratuit

Un spectacle qui raconte l'évolution de la condition féminine en France, des années 1950 à nos jours, au travers de quatre lignées de femmes sous le regard historico-comique de Simone qui veille. Tout cela avec humour et chansons!!



# Evénements à venir

du 22  
au 24  
NOVEMBRE

**Salon  
Cousu de Fil Rouge  
A la Rotonde**

**29  
NOVEMBRE**

**Marchons ou courons pour  
le téléthon**

En partenariat avec le Lycée Emile Gallé et l'ES Thaon Pétanque.

**De 9h à 17h au Coignot**



du 2  
au 28  
DÉCEMBRE

**Boutique éphémère  
de Noël organisée par  
l'ACATE**  
**1 rue de Lorraine,  
sous l'Arche Bernadette**



**8  
DÉCEMBRE**

**à Thaon les Vosges  
Défilé de Saint Nicolas**

Départ à 17h30, de la Rue de Lorraine vers la Rotonde

**13  
DÉCEMBRE**

**Marché nocturne  
de Noël organisé  
par la Ville**

A partir de 18h à la Rotonde

UN ÉVÉNEMENT



Chambre  
de  
Métiers  
et de  
l'Artisanat  
GRAND EST

22.23.24 NOV24

# COUSU DE FIL ROUGE

SALON ART TEXTILE & MODE

LA ROTONDE  
THAON-LES-VOSGES

Plus d'informations sur  
[CMA-GRANDEST.FR](http://CMA-GRANDEST.FR)



Avec le soutien de



DE VIE EN VOSGES



la réussite est en vous



# Tribune libre

## TISSONS NOS ENERGIES

Les nombreux -et parfois agaçants- travaux en cours sont le témoignage de la mise en œuvre concrète de la mutation de notre Ville.

Rue de Lorraine, Veye d'Ilet, rue des Aulnes et rue Dutac, avenue des Fusillés, les entreprises et nos services sont à l'œuvre pour façonner la Ville de demain, confortable et pratique pour les habitants actuels et attractive pour les habitants de demain.

Plusieurs chantiers de végétalisation permettront aussi à notre commune d'offrir un visage encore plus respirable alors que nous poursuivons nos investissements afin d'infiltrer les eaux à la parcelle et ainsi essayer d'éviter les épisodes d'inondations que nous percevons avec intensité autour de nous, pour l'instant.

Sur le plan de nos bâtiments, alors que nous chassons les gaspillages et visons à de nouvelles économies de fluides, nous allons conclure les travaux de l'école maternelle Bouxières alors que nous avançons enfin plus sereinement pour conduire les travaux de l'école élémentaire. Le Centre Social va aussi connaître un profond lifting et un agrandissement plus que nécessaire.

Alors qu'il est long le temps de préparer les dossiers et d'obtenir les avancées attendues, plane de nouveau des menaces sur les subventions au nom de la lutte contre le déficit.

Nous formons le vœu que le Gouvernement n'obéira pas les appuis aux investissements auprès des collectivités depuis le début du mandat, nous pouvons saluer l'action de l'Etat, sans réserve, en ce qui concerne l'appui de nos projets.

A l'heure où des économies doivent évidemment être faites sur le train de vie de l'Etat, ce n'est pas l'investissement qu'il faut freiner sous peine de plonger les Villes en mouvement dans de profondes difficultés.

Ce sera un combat de plus pour votre équipe municipale, parmi les défis nombreux et complexes auxquels nous essayons de répondre, avec humilité mais persévérance.

## FIERS DE NOTRE COMMUNE, POUR VOUS, AVEC VOUS

Texte non communiqué.

## RASSEMBLEMENT POUR UN CHANGEMENT DE CAP

### Le ramassage des ordures ménagères, un problème mal anticipé

Depuis peu, le ramassage des ordures ménagères à Thaon les Vosges, Girmont et Oncourt a été réduit à un passage toutes les deux semaines, contre une collecte hebdomadaire auparavant. Bien que cette décision soit du ressort du SICOVAD, instance où siègent nos élus municipaux, aucune communication préalable n'a été faite à ce sujet. Je regrette vivement cette absence d'anticipation et de concertation, notamment envers les familles nombreuses, qui se retrouvent pénalisées dans la gestion de leurs déchets.

Cette nouvelle organisation pose plusieurs problèmes. En premier lieu, le volume de déchets à stocker chez soi pendant deux semaines peut devenir ingérable, surtout en période chaude, où les nuisances olfactives risquent de se multiplier. Il est à craindre que cela favorise également les dépôts sauvages aux abords ou non des conteneurs, nuisibles à la propreté de notre commune et créant des charges supplémentaires.

En tant qu'élu d'opposition, je demande plus de transparence et de dialogue dans la prise de décisions qui impactent directement le quotidien des habitants comme il est d'usage dans notre commune dans bon nombre de dossiers. Il est urgent de reconstruire cette mesure ou d'offrir des solutions alternatives adaptées pour garantir à tous une gestion des déchets à la hauteur de leurs besoins. Cela a été possible partiellement et logiquement pour les artères commerçantes. Il est du devoir des élus de peser de tout leur poids afin de veiller à défendre les intérêts de tous les citoyens, sans exception.

Stéphane PERRY

# Saint-Nicolas

**THAON-LES-VOSGES**



**À partir de 17h30**  
**DÉFILÉ SAINT-NICOLAS**

**Départ : Rue de Lorraine  
au croisement de la 2<sup>e</sup> DB**

**Arrivée : Rotonde**



**THAON  
LES VOSGES**